

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

Nombre de membres en exercice 12
Qui ont pris part à la délibération 9
Nombre de suffrages exprimés 10
Date de la convocation : 25/08/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE NAVARRENX

SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil-vingt-cinq et le trois septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : Mesdames BARTHE Nadine, LEMBEYE Natacha, ROUGIER Tiphaine, SAUVÉ Magali, LAVAUZELLE Nadia, Mme CHOPIN Marjorie
Messieurs PIERAGNOLO François, PUHARRÉ Michel, BOURROUILH Joël, CAZALET
Henri

Absente : Mme DODOGARAY Christelle

Excusé : Mr GOICOCHEA Loïc

Secrétaire : M. PUHARRÉ Michel

Mr GOICOCHEA Loïc donne procuration à Mme BARTHE Nadine.

Mr BOURROUILH Joël ne participe pas au vote et sort de la salle du conseil.

OBJET : TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES TERRASSES CAFES / RESTAURANTS POUR 2025

Délibération n° 03-09-2025

Madame le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter le tarif d'occupation du domaine public par les propriétaires des cafés / restaurants de la commune, et de le laisser à **14 euros par m2**, pour l'année 2025.

Le montant final sera calculé en fonction de la surface utilisée par les commerçants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de reconduire le prix à **14 € TTC le m2 pour l'année 2025**,
- Charge Mme le Maire d'élaborer les arrêtés correspondants.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Nadine BARTHE

